

Lettre-type aux parents de demande de consultation chez le médecin traitant – cas possible de COVID-19 (à transmettre au parent lorsqu'il vient rechercher son enfant)

Cher Parent,

Votre enfant a présenté durant l'activité un symptôme compatible avec une possible infection par le COVID-19.

Nous vous invitons à contacter votre médecin le plus rapidement possible (dans les 24h) afin que celui-ci puisse réaliser ou organiser un test. À Bruxelles, il est possible d'aller se faire dépister directement, sans passer par un médecin

En outre, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison en attendant le résultat du test. Votre médecin vous expliquera ce qu'il y a lieu de faire lorsque le résultat sera connu.

Pour permettre une action rapide, nous vous serions reconnaissant de communiquer le résultat du test, qu'il soit positif ou négatif, au coordinateur COVID de l'activité, de façon à ce que les mesures utiles soient prises pour le reste du groupe ou que l'activité puisse continuer en toute tranquillité pour le reste du groupe.

Enfin, si un membre de votre ménage appartient à un groupe à risque de développer une forme plus sévère en cas d'infection par le COVID-19 (par exemple les personnes âgées de plus de 65 ans ou atteintes d'une maladie chronique), faites particulièrement attention. Et n'hésitez pas à contacter votre médecin pour évaluer avec lui les éventuelles mesures particulières à prendre.

Formule de politesse

...

Signé :